Charte du nageur

CLUB NAUTIQUE DE DIVION
N° SIRET : 40268545700036
Rue Pasteur - 62460 Divion
https://cndivion.sportsregions.fr
Club FFN Labellisé : École de Natation Française
Club FFN Labellisé : J'apprends à Nager

Le Club Nautique de Divion (CN Divion) organise sur la commune de Divion des activités de la natation de compétition et de loisirs. Affilié à la Fédération Française de la Natation, il assure la promotion des valeurs sportives et citoyennes que véhicule la natation.

Soucieux de voir ses licenciés et plus particulièrement les jeunes adhérer à ses valeurs, le CN Divion a élaboré une charte à l'attention des nageurs (ses) et de leurs parents. Par l'intermédiaire de cette charte, nous proposons à nos jeunes sportifs de s'astreindre volontairement à certaines règles de vie individuelle et collective propres à leur épanouissement personnel.

La charte est signée au début de chaque saison sportive et représente un engagement moral de la part du licencié et de ses parents.
Toutes ces mesures n'ont pour but que de protéger chacun dans l'exercice de son ou de ses activités à l'intérieur même du club.

I - LES NAGEUSES ET NAGEURS

A - Lors des entraînements

- J'arrive aux entrainements 15 minutes avant, pour me déshabiller, me doucher et être au bord du bassin dès le début de la séance.
- Pour des raisons de sécurité et lorsque la piscine n'est pas ouverte au public, il est interdit de se mettre à l'eau si l'entraineur n'est pas présent.
- Si j'arrive en retard ou quitte l'entrainement avant la fin, je préviens l'entraîneur en lui donnant le motif.
- Je me présente à chaque entraînement et au bassin avec tout mon matériel en état (maillot de bain, bonnet, lunettes, filets, tuba…) ainsi que ma bouteille d'eau (ou gourde).
- Je vais aux toilettes avant ou après l'entraînement.
- J'aide à installer ou à ranger le matériel (mise en place des lignes d'eau...).
- Je rends le matériel emprunté au CN Divion.
- J'écoute attentivement les consignes en silence, et je les respecte.
- Je ne monte pas sur les lignes d'eau.
- Je ne m'arrête pas au bout du bassin sous prétexte que j'ai pied !
- Je ne parle pas pendant mon entraînement, qui n'est pas un lieu de discussions.
- Je respecte mes temps de repos et n'en prends pas plus.
- Je nage pour moi-même et pour le groupe.
- J'ai conscience que je suis acteur à part entière de la vie de mon association.

B - Lors des compétitions

- Je participe à toutes les compétitions pour lesquelles j'ai donné mon accord. Seule une raison médicale (certificat à donner à son entraîneur) est une raison valable d'absence à une compétition.
- Je dois arriver à l'heure, c'est à dire aux horaires d'ouvertures des portes.
- Je viens prévenir mon entraîneur de mon arrivée.
- Je ne dois pas quitter la compétition sans en avertir l'entraîneur.
- Je dois aller voir mon entraîneur afin de connaître mon échauffement.
- Je dois m'échauffer même s'il y a du monde dans le bassin.
- Je vais à la chambre d'appel, après la nage, je le communique mon temps à mon entraîneur.
- Je mets mon bonnet du club quand je nage.
- Si je possède le t-shirt ou le short du club je le mets afin de représenter mon club.
- Si je mange au restaurant, je choisi un menu adapté : "menu du sportif" (PAS DE FRITES)

Pour être respecté (e), je respecte les autres :

- Je suis poli (e) et courtois (se) tant dans ma piscine qu'à l'extérieur.
- Je suis respectueux de mon entraîneur, des éducateurs, des membres du bureau, des parents et des autres nageurs (pas de mise à l'écart, moqueries ...)
- Je suis respectueux des officiels, des nageurs et des bénévoles des autres clubs lors des compétitions à l'extérieur.
- J'emploie un langage correct envers mon entraîneur, membres du bureau et mes camarades (Tout écart de langage sera sanctionné !)
- J'encourage tous les nageurs de mon groupe ou du club lors des compétitions.
- Je félicite et ne siffle pas les sportifs des autres clubs qui nagent ou qui sont récompensés.
- Je préviens de mes absences.
- Je prends soin de mes affaires personnelles, de mon sac et de mon matériel. Le Club n'est pas responsable des vols dans les vestiaires.
- Je vérifie que je n'ai rien oublié et que je laisse le vestiaire propre avant mon départ.

II – LES PARENTS

Le CN Divion est une association, qui implique pour les parents et les nageurs un minimum de discipline.

- S'assurer que la séance de natation a bien lieu avant de laisser le ou les enfants seuls à la piscine (si annulation de l'entraînement, l'entraîneur enverra un mail ou un texto, et le signalera sur le site du club le plus rapidement possible).
- Se déchausser pour rejoindre la plage visiteur.
- Je récupère mon ou mes enfants à l'heure après l'entraînement ou au retour des compétitions. Si je prévois un retard supérieur à 10 minutes (pour les enfants mineurs) je préviens par téléphone l'un des responsables du club.
- Le départ pour les déplacements peut se faire de la piscine si celui-ci est souhaité (demande auprès de l'entraîneur)
- Je m'assure que mon enfant a bien prévenu l'entraîneur ou un membre du club de la non-participation à une compétition pour laquelle il sera absent et ce dans les délais impartis.